REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05/06/2026 à 9H30 à HANC

Présents :
Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, BAUDRIT Isabelle, DESAIVRES Éric, RAULT Odile, DOMERGUE Gilles, DEMPURE Joël, JOLLY Jacques, RUMEUR Sylvie, PAQUEREAU Stéphane, BABIN Etienne, GARCONNET-SILLON Mathilde, CHAIGNEAU Elodie.
Absents excusés : FRAGNEAU Monique, BERNARD Jean-François, GOICHON Laurent, MAGNERON Nicolas, FRAGNEAU Jessica, COLLIER Katie.
Secrétaire de séance : Mme Isabelle BAUDRIT

Elections sénatoriales

Vu le décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté préfectoral 79-2026-05-22.00001 du 22 mai 2026,
Monsieur Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Gilles Domergue, Odile Rault, Mathilde Garçonnet-Sillon et Elodie Chaigneau et de la secrétaire de séance, Isabelle Baudrit.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

- **Election de 5 délégués titulaires**

Monsieur Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 5 délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :
- RAULT Odile..... 12 voix
- DESAIVRES Éric..... 12 voix
- BAUDRIT Isabelle..... 12 voix
- JOLLY Jacques..... 12 voix
- CAQUINEAU Emmanuel..... 12 voix

Rault Odile, Desaivres Éric, Baudrit Isabelle, Jolly Jacques et Caquineau Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires et acceptent pour les élections sénatoriales.

- **Election des délégués suppléants**

Monsieur Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :
- DOMERGUE Gilles..... 12 voix
- RUMEUR Sylvie..... 12 voix
- GARCONNET-SILLON Mathilde ..... 12 voix

Domergue Gilles, Rumeur Sylvie, Garçonnet-Sillon Mathilde ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus et acceptent en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La secrétaire de séance

Le Maire

MAIRIE DE VALDELAUME ★ 79110 (Deux-Sèvres) ★ R.F.

Le Maire,
Emmanuel CAQUINEAU